1987-219

Economic
Development
And Trade

Alberta Profile
Panorama de l'Alberta

Alberta
CANADA

OPPORTUNITY
Unlimited

7211764

Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
University of Alberta Libraries

https://archive.org/details/albertaprofilepa00albe

CANADIANA
MAY - 1 1987

Table des matières

Introduction 1
L'économie 2
Tableau financier 4
L'Alberta dans le contexte international 5
Commerce et investissement 5
Exportations 7
Autres activités internationales 7
Les industries-clefs de l'Alberta 9
Les ressources énergétiques 9
Pétrole brut 9
Sables pétrolifères et pétrole synthétique 9
Gaz naturel et ses dérivés liquides 10
Agriculture 10
Autres industries 12
Exploitation forestière 12
Charbon 13
Énergie électrique 14
Ressources minérales 14
Industrie manufacturière 15
Tourisme 16
Communications 16
Transports 18
Aide à l'initiative privée 19
Philosophie de la libre entreprise 19
Percée de la recherche et du développement 19
Le Centre de recherche sur les télécommunications 20
Centre micro-électronique de l'Alberta 20
Centre d'information pour l'industrie de l'électronique 20
L'Institut du laser de l'Alberta 20
Le super-ordinateur de l'Université de Calgary 21
Centre for Frontier Engineering Research (C.FER) 21
Centre de développement du conditionnement des aliments 21
Fondation du patrimoine de l'Alberta sur la recherche médicale 21
Initiatives financières 21
Vencap Equities Ltd. 22
The Alberta Opportunity Company 22
Programme de financement par actions des petites entreprises (SBEC) 22
Alta-Can Telecom Inc. 22
Fonds d'épargne du patrimoine de l'Alberta 22
Le climat économique 23
Un milieu favorable pour les salaires et les prix 23
La population active de l'Alberta 23
Politique et programmes relatifs à la main-d'oeuvre 23
Impôts 23
Gouvernement et stabilité politique 24
Qualité de la vie 25
Protection de l'environnement 25
Enseignement 25
Culture 25
Services de santé et sociaux 25

Introduction

L'Alberta, une jeune province dans un jeune pays, a subi en très peu de temps une transformation exceptionnelle. En grande partie sauvage et inhabitée il y a à peine 150 ans, l'Alberta constitue aujourd'hui un élément essentiel de l'économie canadienne. Grâce à sa stabilité financière, sa diversité culturelle, à l'abondance de richesses naturelles et une main-d'oeuvre compétente et énergique, la province s'est élevée au rang de fournisseur de plus en plus important de ressources primaires, de produits manufacturés et de connaissances techniques spécialisées pour les marchés canadiens et à l'étranger.

Cette transition était déjà amorcée lorsque l'Alberta est devenue une province, en 1905. Un chemin de fer transcontinental terminé au cours des années 1880 a ouvert l'Ouest à la colonisation agricole, attirant une foule d'immigrants et établissant ici et là des foyers de croissance commerciale et industrielle qui ont donné naissance aux villes prospères que l'on connaît aujourd'hui.

Grâce au climat favorable dont jouit l'Alberta et à ses vastes étendues de sol arable et de pâturages, l'agriculture est rapidement devenue la pierre angulaire de l'économie provinciale et elle l'est demeurée pendant de nombreuses décennies. Bien que l'agriculture continue de jouer un rôle important, depuis la fin des années 40, par la mise en valeur sur une large échelle des abondantes réserves de pétrole et de gaz naturel de la province, c'est par conséquent, l'activité reliée à l'énergie qui a déterminé la direction de la croissance de l'Alberta.

Entre-temps, d'autres secteurs ont prospéré. L'exploitation forestière, les industries de la fabrication et des services, le tourisme et, de plus en plus la recherche et le développement, ont tous contribué à l'expansion de la base économique de l'Alberta.

Déterminés à bâtir sur les forces traditionnelles — en agriculture et en exploitation forestière, en pétrole classique, en gaz naturel, en sables pétrolifères, en pétrole lourd et en charbon — les Albertains développent des possibilités nouvelles et stimulantes dans les domaines des produits pétrochimiques, du conditionnement des aliments, des technologies très avancées, qui ajoutent une importance considérable à l'économie.

Par contraste avec la prospérité de la fin des années 70, lorsque la prospérité générale et les prix mondiaux du pétrole en hausse avaient déclenché un niveau de croissance anormalement élevé en Alberta, la province s'est relevée de la récession, au début des années 80, pour s'engager dans une période d'expansion économique plus facile à diriger et à soutenir.

Bien que la population provinciale de 2,4 millions représente un marché relativement modeste, les excellents réseaux de communication, de transport et de distribution ont élargi les horizons des marchés industriels de l'Alberta. Aujourd'hui, les entreprises albertaines font le commerce avec pratiquement toutes les parties du monde. L'ouest et le nord du Canada, le nord-ouest des États-Unis et les pays asiatiques du Pacifique, surtout, sont devenus des marchés très accessibles et très intéressants pour les produits et les services de l'Alberta.

Quoique la moitié de tous les Albertains habitent les deux plus grandes villes de l'Alberta — Edmonton et Calgary — ou les alentours, la croissance des principaux centres urbains cependant, ne s'est pas effectuée au détriment des petites localités.

L'activité liée aux ressources est largement répandue dans toute la province. Par ailleurs, l'importance que le gouvernement accorde à une croissance régionale équilibrée, contribue à assurer des niveaux d'activité acceptables dans les régions rurales. Les petites entreprises, en particulier, sont considérées comme d'importants producteurs d'expansion économique régionale et d'emplois et, pour cette raison, on les encourage à examiner des possibilités dans toutes les parties de la province. En vue de soutenir cette tendance, le gouvernement de l'Alberta a déplacé plusieurs de ses bureaux et de ses installations de recherche des grands centres, dans plusieurs petites agglomérations.

L'économie

L'économie de l'Alberta reprend son essor à la suite d'une période de récession économique au début des années 80. Même durant la récession, cependant, elle a réussi à maintenir un élan exceptionnel. En 1984, par exemple, le produit intérieur brut de l'Alberta s'est chiffré à 57,5 milliards de dollars, ce qui correspond à une augmentation réelle de 1,4% par rapport à 1983, et à 24 534 dollars par personne, soit le montant le plus élevé de toutes les provinces canadiennes.

À l'exclusion des redevances afférentes à l'exploitation de ressources, les industries de service produisent plus de 40% du total et continuent ainsi de représenter la plus grosse part du produit total. Ces industries emploient maintenant plus de la moitié de l'ensemble des travailleurs de l'Alberta.

L'exploitation minière, surtout la production de pétrole et de gaz naturel, vient au deuxième rang pour sa part du

PIB au coût des facteurs par branche d'activité Alberta, 1984 (% du PIB)

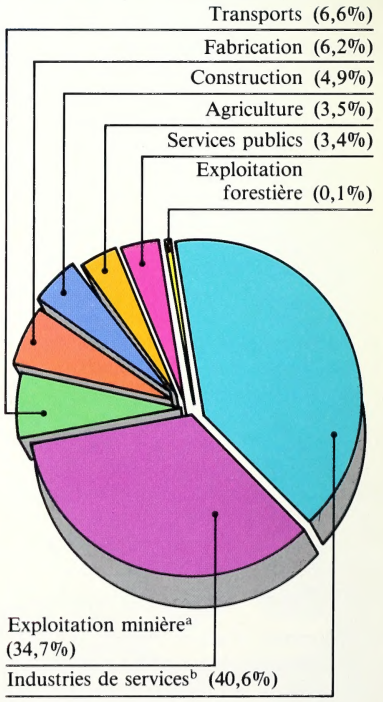

[a] Comprend les redevances afférentes aux ressources naturelles
[b] Exclut les redevances afférentes aux ressources naturelles

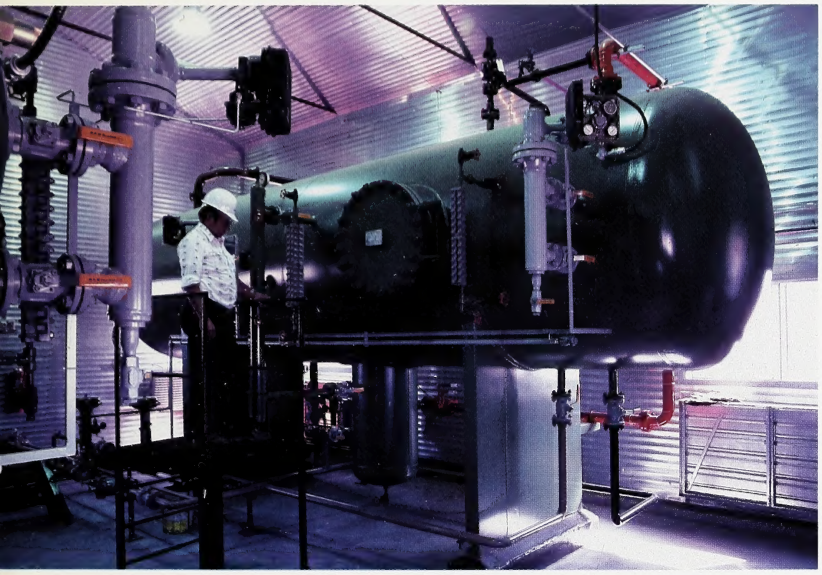

somme considérablement plus élevée que dans toute autre province.

L'indicateur le plus clair du dynamisme de l'économie de l'Alberta est sans doute, la force soutenue des dépenses d'investissement face à la régression économique. La formation brute de capital fixe s'élevait à 31% du produit intérieur brut de l'Alberta en 1984.

Dépassant à peine 9% de la population du Canada, l'Alberta a attiré plus de 15% des investissements au pays, prouvant ainsi la confiance des investisseurs dans l'avenir de la force économique de l'Alberta.

Les investissements étrangers ont toujours eu une grande importance pour l'Alberta, dans son secteur agricole d'abord et, plus récemment, dans ses industries pétrolière, gazière et des produits pétrochimiques. En

produit intérieur brut de l'Alberta — soit presque 35% du total en 1984. L'industrie a constitué la principale force motrice dans l'expansion économique de l'Alberta, bien que tous les secteurs industriels importants aient également bénéficié d'une croissance réelle importante.

Traditionnellement, les exportations atteignent entre le quart et le tiers du produit total. En 1984, par exemple, 30% du produit intérieur brut de l'Alberta provenait des exportations tandis que le pétrole, le gaz et les produits connexes non traités représentaient environ les sept dixièmes de ce chiffre.

Les ventes aux personnes se sont chiffrées à 62% du produit intérieur brut de l'Alberta en 1984, soit une forte augmentation par rapport à leur participation de 53,4% en 1969. Le revenu élevé par habitant de l'Alberta a entraîné des dépenses de consommation qui sont exceptionnellement élevées en termes absolus. Par exemple, les ventes au détail par habitant en 1984 ont dépassé 5 000 dollars en Alberta, une

Tableau 1 - Répartition en pourcentage de produit intérieur brut de l'Alberta par composante Années choisies, 1969-1984 (en dollars constants de 1971)

	1969	1974	1979	1984
	(pourcentage du total)			(f)
Ventes aux personnes	53,4	53,7	57,3	62,2
Ventes au gouvernement	17,1	16,7	16,0	18,3
Formation brute de capital fixe	30,0	30,7	42,9	30,6
Construction résidentielle	5,9	5,6	7,9	2,3
Construction non résidentielle	16,0	14,0	21,0	18,7
Machines et matériel	8,1	11,1	14,0	9,6
Valeur de la variation matérielle des stocks	2,1	1,8	1,0	-0,4
Non agricoles	0,9	1,6	0,8	0,4
Agricoles et céréales en circuit commercial	1,2	0,1	0,1	-0,9
Exportations	32,1	36,6	29,2	29,6
Importations	-38,8	-39,6	-45,2	-43,4
Reste	1,8	0,1	-1,2	3,2
Inscription d'ajustement	2,2	0,0	0,0	0,0

Il se peut que les totaux des composantes ne correspondent pas par suite de l'arrondissement des chiffres.
Les chiffres sont définitifs, mais pourraient être révisés.

Source: Bureau de statistique de l'Alberta.

Tableau 2 - Indicateurs économiques de l'Alberta

	1985	1984	Variation en pourcentage	Taux de croissance quinquennal[c]
Produit et revenu intérieurs bruts				
Produit intérieur brut réel (millions de dollars 1981)	N/D	47 802	—	3,8
Produit intérieur brut (millions de dollars)[a]	N/D	57 458	—	10,4
Investissement de capitaux (millions de dollars)[a]	12 704	11 874	7,0	-2,2
Salaires et traitements (millions de dollars)	22 630	20 945	8,0	8,4
Marché du travail				
Population (en milliers au 1er oct.)	2 354	2 337	0,7	2,1
Population active (milliers)	1 249	1 254	-0,4	2,2
Taux d'activité (pour cent)	71,9	72,1	—	71,9[d]
Emploi (milliers)	1 123	1 114	0,8	0,8
Taux de chômage (pour cent)	10,1	11,2	—	8,7[d]
Migrations inter-provinciales nettes (milliers pour les trois premiers trimestres)	-9,8	-33,8	—	—
Activité industrielle				
Valeur de la production minérale (millions de dollars)	27 346[f]	26 429	3,5	10,8
Expéditions industrielles (millions de dollars)	15 490	13 856	11,8	8.0
Ventes au détail (millions de dollars)	13 387	11 833	13,1	7,3
Mises en chantier (nombre de logements)	8 337	7 295	14,3	-23,6
Salaires et traitements				
Gains hebdomadaires moyens (en dollars)	445,48	439,27[e]	1,4	N/D
Indice des prix à la consommation (variation en pour cent)[b]	3,0	2,6	—	7,0[d]

[a] Au prix du marché.
[b] L'indice des prix à la consommation de l'Alberta est pris en tant que moyenne des indices de Calgary et d'Edmonton.
[c] Variation en pourcentage de la moyenne quinquennale.
[d] Moyenne quinquennale.
[e] Moyenne de mars à décembre; nouvelle série.

Les chiffres de 1985 peuvent être révisés.

[f] Prévision

conséquence, la province a accueilli favorablement les récentes modifications apportées à la politique fédérale, qui ont créé un climat plus favorable pour les personnes nées à l'étranger souhaitant participer à l'avenir économique du Canada — et de l'Alberta. En particulier, l'abolition du Programme énergétique national restrictif et le remplacement de l'Agence d'examen de l'investissement étranger par le flexible Investissement Canada, sont considérés comme des mesures positives pour attirer les investisseurs étrangers et assurer le bien-être économique de l'Alberta pour le reste du siècle et au-delà.

Tableau financier

Les revenus tirés des redevances afférentes aux ressources naturelles de la province contribuent de façon traditionnelle à équilibrer le budget de l'Alberta. Contrairement à d'autres juridictions perturbées par des déficits de plus en plus importants, la province a été en mesure de maintenir l'équilibre entre les recettes et les dépenses et, pendant plusieurs années, elle a connu des excédents. Par exemple, l'excédent de 1984-85 s'est chiffré à 600 millions de dollars, selon des recettes de 9,8 milliards de dollars et des dépenses de 9,2 milliards de dollars.

Allié au fait que les frais du service de la dette ont été réduits à un minimum, ce rendement a mérité à la province une réputation de gestion financière prudente qui présente un attrait particulier aux investisseurs.

Le gouvernement de l'Alberta pleinement conscient de la nature non renouvelable des combustibles fossiles, quelle qu'en soit l'abondance, a pris des mesures en vue d'assurer que la richesse produite par ces ressources ait un effet durable pour l'Alberta et sa population, d'où la création du Fonds d'épargne du patrimoine de l'Alberta (voir page 22).

L'Alberta dans le contexte international

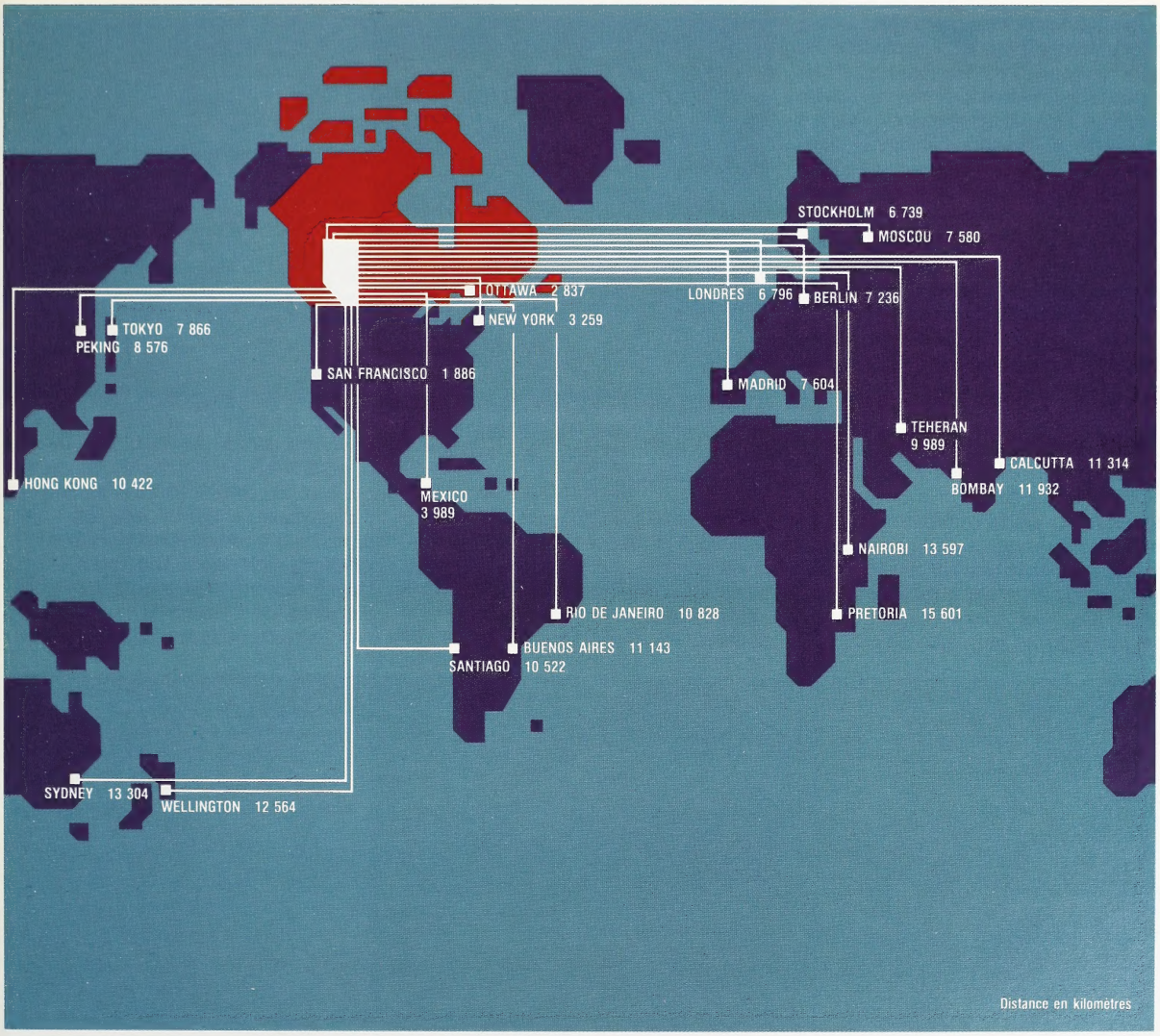

L'Alberta reconnaît que les forces et les événements qui se déroulent à l'extérieur des frontières du Canada continueront de jouer un rôle de plus en plus important dans la formation du caractère et de l'évolution de la province. En conséquence, la province a augmenté son activité à l'échelle internationale, en concentrant d'abord ses efforts sur les domaines du commerce et de l'investissement. L'Alberta considère que l'échange de connaissances sur les tendances économiques mondiales et l'innovation technologique sont essentiels au maintien de la compétitivité. La province reconnaît et encourage le tourisme comme élément important de son économie et démontre un intérêt et une participation considérables à l'échange culturel, à l'aide au développement international, à l'enseignement, à la science et la technologie.

Commerce et investissement

Les secteurs de l'agriculture et des ressources énergétiques ont de manière

traditionnelle constitué les points déterminants du progrès économique et de la croissance de l'Alberta. Les niveaux de production de ces branches d'activité dépassent de beaucoup les besoins de la population intérieure et les niveaux d'activité dans les autres secteurs comme le traitement des ressources naturelles et l'évolution de la technologie sont en croissance. Le besoin pour l'Alberta de recourir aux marchés extérieurs pour écouler ses biens et services s'est accru sensiblement au cours des dernières années. Sur une base annuelle, les exportations représentent environ le quart du produit intérieur brut de la province.

L'Alberta s'est également engagée à encourager et à améliorer les relations relatives au commerce international en abaissant les barrières qui restreignent le commerce entre les pays. En vue de réduire ces barrières, la province a pris une attitude progressive dans les négociations commerciales multilatérales au moyen de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. L'Alberta a également appuyé une série de négociations complémentaires entre le Canada et les États-Unis qui pourraient réduire considérablement les barrières qui existent entre ces deux pays.

Depuis très longtemps l'Alberta constitue un endroit accessible et profitable pour l'investissement étranger et intérieur. L'adoption de la Loi sur Investissement Canada en 1985 ainsi que l'abolition de la Loi sur l'examen de l'investissement étranger ont annoncé un assouplissement des contrôles imposés à l'investissement étranger au Canada et ont beaucoup amélioré les perspectives de l'activité commerciale au pays.

Essentiellement, la nouvelle loi encourage et facilite le nouvel investissement en éliminant le processus d'examen dans le cas des acquisitions plus petites et de l'établissement de nouvelles entreprises tout en rationalisant le processus selon lequel les acquisitions plus importantes sont évaluées.

Les rapports profits-ventes et les autres coéfficients de rendement des sociétés sous contrôle étranger au Canada se sont constamment améliorés par rapport à ceux des sociétés sous contrôle canadien et, au cours des 15 dernières années, l'Alberta était au nombre des chefs de file quant à la somme de capitaux investis dans la province. En 1983 par exemple, presque 20% de la totalité de l'investissement non résidentiel étaient dirigés vers l'Alberta et 15% de la totalité des immobilisations canadiennes résidaient dans la province. De plus, d'importantes entreprises albertaines ont exprimé en 1985 leurs intentions d'augmenter de plus de 16% les dépenses d'investissement alors que la moyenne nationale se chiffre à 4,6%. Depuis toujours, la majorité des demandes de l'Alberta se sont dirigées vers les secteurs de la récupération des

ressources primaires et de la fabrication, du commerce et des services. Il existe également des possibilités d'avenir dans d'autres domaines, comprenant le conditionnement des aliments, la haute technologie et le tourisme, l'exploitation forestière et les produits pétrochimiques.

Exportations

Les exportations de biens et de services de l'Alberta ont été évaluées à 12,4 milliards de dollars en 1984, soit une augmentation par rapport à 11,4 milliards de dollars en 1983, qui est caractéristique des fortes augmentations connues au cours des dernières années. Le total de 1984 s'est élevé à plus de 10% de toutes les exportations canadiennes et représente une importante participation au rendement du commerce de l'ensemble du pays.

Bien que l'Alberta continue de compter sur les exportations de produits de base (gaz naturel, pétrole brut, soufre, charbon, blé, orge, canola et boeuf) et de produits secondaires (produits pétrochimiques, équipement pour les industries du gaz et du pétrole, engrais et aliments conditionnés), les services jouent des rôles de plus en plus importants au fur et à mesure que l'économie provinciale mûrit et se diversifie dans de nouveaux domaines d'activité. Par exemple, les exportations de matières brutes au cours de la dernière décennie ont diminué de façon constante en tant que pourcentage du total des exportations pour se chiffrer à 70% du total en 1984. Le commerce dans le domaine des demi-produits a acquis une part sans cesse grandissante du marché s'élevant à 24% de toutes les exportations en 1984.

Environ 76% des exportations de l'Alberta en 1984, qui consistaient principalement en pétrole brut et en gaz naturel, étaient destinées aux États-Unis. Ce marché a traditionnellement reçu le gros des exportations de l'Alberta et, dans les années à venir, continuera de représenter un important partenaire commercial. Il faut noter cependant que l'Alberta gagne une réputation mondiale en tant que région sûre et évoluée de commerce et dès lors de plus en plus de biens et de services albertains sont dirigés vers d'autres secteurs géographiques. L'activité sur les marchés comme les pays asiatiques du Pacifique, l'Europe, l'Amérique Latine, le Moyen-Orient, l'Afrique et l'U.R.S.S. par exemple, s'est intensifiée au cours de la dernière décennie et continuera de se poursuivre dans l'avenir.

Au rendement solide du commerce international de l'Alberta vient s'ajouter un engagement du gouvernement provincial à encourager un milieu permettant aux entreprises albertaines de participer de façon concurrentielle au marché mondial. Parmi les rouages établis pour atteindre ces objectifs se trouvent: le programme d'aide aux services d'exportation, un projet pilote qui encourage les sociétés albertaines à examiner les possibilités de poursuivre des projets précis à l'extérieur de la province; l'organisation d'expositions commerciales et l'établissement d'un certain nombre de bureaux à l'étranger; et l'Agence albertaine de développement international, qui prête son appui à des projets et des programmes de développement dans les pays moins industrialisés.

Autres activités internationales

L'Alberta possède un fond culturel riche et varié et attache beaucoup d'importance à la préservation de son héritage multiculturel. Pour ce faire, elle entretient des relations avec les pays d'origine de plus de 80 groupes ethniques représentés dans la province. Les échanges culturels, éducatifs et sportifs sont également considérés comme d'importants moyens d'encourager le perfectionnement des artistes, des enseignants, des étudiants et des athlètes de l'Alberta et d'améliorer la compréhension entre les peuples.

Parce qu'elle reconnaît ses responsabilités en tant que membre de la communauté internationale, l'Alberta dispose depuis 1974 d'un programme officiel d'aide au développement international et de secours d'urgence. Le gouvernement provincial verse une contribution égale aux fonds amassés par des organismes privés qui participent à des projets d'aide internationale dans les pays en voie de développement. Au cours de l'exercice financier de 1984-85, un montant de près de 10 millions de

dollars a été versé afin d'appuyer 469 projets, portant sur des programmes de développement rural et communautaire, des services médicaux et de santé, des systèmes de distribution d'eau potable ainsi que des programmes de formation professionnelle.

Le gouvernement de l'Alberta participe également à plusieurs programmes d'assistance directe. Par exemple, le Bureau de recherche et de technologie des sables bitumineux de l'Alberta effectue gratuitement l'analyse des échantillons soumis par des pays en voie de développement dont les ressources en hydrocarbures sont semblables à celles de l'Alberta.

L'Alberta reconnaît aussi l'importance des échanges internationaux dans les domaines scientifique, technologique, universitaire et favorise les échanges portant sur la technologie de la récupération du pétrole, l'administration du secteur énergétique, la recherche médicale et l'étude des régions septentrionales. Aux premiers rangs des recherches relatives à l'exploitation des sables pétrolifères, à la production de pétrole lourd et aux techniques de récupération assistée, l'Alberta bénéficie des accords de coopération avec neuf pays dans ces domaines. L'Alberta offre également de l'aide financière à des programmes d'études canadiennes dans diverses universités à l'étranger et fait don de livres aux établissements d'enseignement.

L'Alberta participe présentement à trois programmes spéciaux de relations avec des provinces au Japon (Hokkaido), en Chine (Heilongjiang) et en Corée du Sud (Kangwon). Ces associations entre l'Alberta et ses trois provinces soeurs sont fondées sur des similarités de climat, de géographie et de ressources naturelles et sur une participation économique solide de l'Alberta en Asie. Les affiliations entre les régions fournissent un mécanisme efficace de rapprochement qui facilite la collaboration et l'échange entre des cultures différentes. En outre, elles permettent aux Albertains d'offrir une base de collaboration dans des domaines tels que la mise en valeur des ressources, la science et la technologie, la médecine, l'industrie et l'agriculture, ainsi que la culture, les sports et l'enseignement. Un autre avantage de ces relations réside dans le prestige et la reconnaissance, acquis grâce à la participation de l'Alberta à une initiative internationale unique et productive. Évidemment, l'Alberta espère développer d'autres intérêts et ceux-ci dans les pays asiatiques du Pacifique.

Les intérêts de l'Alberta dans le cadre international englobent de nombreuses activités, parmi lesquelles le commerce, l'investissement, l'immigration de l'entreprise, le tourisme, la culture, l'enseignement, la science et la technologie, les relations intergouvernementales et la collecte de l'information.

Afin d'aider à atteindre ses objectifs et de renforcer les activités des représentations canadiennes à l'étranger, l'Alberta administre présentement des bureaux à Londres, New York, Tokyo, Hong Kong, Los Angeles et Houston. Ces bureaux recueillent et renvoient vers l'Alberta de l'information intéressante pour le gouvernement et le secteur privé. Les compagnies et organismes ayant des intérêts dans les régions qui dépendent de ces bureaux peuvent s'y adresser.

En outre, le gouvernement et l'industrie collaborent chaque année à organiser une série de missions à l'étranger. Celles-ci ont pour but de renseigner les acheteurs étrangers sur l'étendue des industries et des connaissances techniques de l'Alberta, la gamme des produits transformés et finis dont elle dispose sans oublier le climat politique et commercial favorable et accueillant qui facilite l'investissement étranger et le commerce international.

Les industries-clefs de l'Alberta

Les ressources énergétiques

La production minérale, qui a été évaluée à plus de 26 milliards de dollars en 1984, continue d'être une force solide de l'économie de l'Alberta. La principale contribution provient du pétrole brut et de la production équivalente s'élevant à 15,8 milliards de dollars soit 61% du total, et le gaz naturel et les sous-produits du gaz naturel qui ont atteint 8,7 milliards de dollars soit 33%. La production de soufre, influencée par l'accroissement de la demande et l'augmentation des prix, a été évaluée à 557 millions de dollars tandis que la production de charbon a produit 480 millions de dollars.

Pétrole brut

Après 30 ans de production pétrolière importante en Alberta, les réserves établies de pétrole conventionnel dans la province se chiffraient à 641 millions de mètres cubes (4 milliards de barils) au début de 1985. La plus grande partie des réserves sont de densité légère et moyenne, de faible teneur en soufre et sont produites dans des gisements du centre du nord-ouest de l'Alberta. On y trouve des quantités moindres de pétrole brut à densité lourde dans les régions du centre-est et du sud-est de la province.

La plus grande partie de la production de pétrole brut quitte la province. Par exemple, la production nette de pétrole lourd et de liquides équivalents en 1984 s'est chiffrée à 81,6 millions de mètres cubes (514 millions de barils). Tandis que 23% ont été consommés en Alberta, 57% ont été expédiés aux autres provinces canadiennes (principalement en Ontario) et 20% ont été exportés vers des raffineries des États-Unis. Ces chiffres indiquent une légère reprise des exportations de pétrole brut par suite d'un allègement des contraintes établies en 1974 dans le cadre de la politique de conservation du Canada. À cette époque, les exportations étaient limitées et les pipelines de l'est du Canada ont été prolongés jusqu'à Montréal, ce qui a ouvert pour le pétrole albertain de nouveaux débouchés au Canada.

Sables pétrolifères et pétrole synthétique

Les sables pétrolifères qui se trouvent en-dessous d'une grande partie du nord de l'Alberta contiennent des réserves impressionnantes de bitume brut. On estime pouvoir récupérer 266 milliards de mètres cubes de pétrole des cinq gisements albertains de sable pétrolifères, soit 1 673 milliards de barils — une quantité suffisante pour l'approvisionnement du Canada à long terme.

Le plus grand gisement de sables pétrolifères est situé dans le nord-est de l'Alberta, près de la rivière Athabasca, où les couches de sables pétrolifères apparaissent à la surface. La région d'Athabasca contient quelque 212 milliards de mètres cubes (1 334 milliards de barils) de bitume brut dont on devrait pouvoir récupérer environ 4 milliards de mètres cubes (25 milliards de barils) de pétrole brut synthétique à l'aide de la technologie actuelle d'exploitation à ciel ouvert, d'extraction et d'enrichissement. La plus importante des deux usines commerciales en exploitation présentement au gisement d'Athabasca produit environ 120 000 barils de pétrole synthétique par jour et un projet de déblocage devrait faire augmenter cette quantité à 138 000

barils par jour d'ici 1988. La seconde usine produit environ 50 000 barils par jour.

Bien que les sables pétrolifères trouvés le long de la rivière Athabasca puissent être exploités à ciel ouvert, 95% des gisements de cette région sont situés à une profondeur trop grande pour qu'on puisse utiliser cette technique. La situation est la même pour toutes les réserves des quatre autres gisements — à Cold Lake, Peace River, Wabasca et Buffalo Head Hills. Ceux-ci doivent tous être mis en valeur au moyen de méthodes que l'on appelle «in situ». Elles consistent à pousser le pétrole vers la surface au moyen d'une injection de vapeur pour mobiliser le pétrole ou d'une injection d'air pour maintenir la combustion sous terre.

Des projets d'installations commerciales de récupération in situ par injection de vapeur d'eau sont en cours dans la région de Cold Lake. En outre, trois projets ont obtenu l'autorisation du gouvernement et sont en construction. Vers le milieu de 1985, 72 programmes expérimentaux de sables pétrolifères et de pétrole lourd étaient en cours en Alberta et la plupart utilisaient des techniques de récupération in situ.

Pour souligner l'importance de l'exploitation des sables pétrolifères à la croissance et la stabilité de l'économie provinciale, le gouvernement de l'Alberta s'est engagé, en 1976, à affecter une somme de 100 millions de dollars au Bureau de recherche et de technologie des sables bitumineux de l'Alberta (BRTSBA/AOSTRA). Cette première somme a couvert les projets de recherche financés conjointement avec l'industrie privée et d'autres organismes de recherche. En 1979, on a augmenté les fonds, et le mandat du BRTSBA/AOSTRA a été élargi de façon à inclure le financement des recherches sur les méthodes de récupération assistée dans le cas des gisements de pétrole conventionnel et des gisements de sables pétrolifères. En 1984, le financement du programme s'élevait à 468 millions de dollars.

Gaz naturel et ses dérivés liquides

Les gisements abondants et vastes de gaz naturel de l'Alberta représentent une importante ressource. À la fin de 1984, le total des réserves établies restantes de gaz marchand étaient estimées à 1,9 trillion de mètres cubes (67,4 trillions de pieds cubes) et les réserves récupérables totales sont estimées à 2,6 trillions de mètres cubes (92,8 trillions de pieds cubes). Des 81 milliards de mètres cubes (2 880 milliards de pieds cubes) de gaz naturel produits en Alberta en 1984, 26% ont été consommés dans la province, 43% ont été expédiés aux autres provinces canadiennes et 31% ont été exportés aux États-Unis.

Au cours des 25 dernières années, l'industrie pétrolière a mis au point des techniques très perfectionnées pour le traitement du grand pourcentage de gaz naturel de l'Alberta qui est humide ou acide ou les deux, et contient du soufre et des liquides extraits de gaz naturel comme le propane, les butanes et les pentanes plus. À l'exclusion de la production des raffineries, l'Alberta produit environ 95% des pentanes plus, du propane et des butanes du Canada, dont la plus grande partie est écoulée vers d'autres provinces canadiennes ou exportée aux États-Unis.

Agriculture

Plus de 20,2 millions d'hectares (50 millions d'acres) de terres agricoles riches en Alberta sont consacrées à la culture et à l'élevage de bovins et on estime que 8,1 millions d'hectares supplémentaires (20 millions d'acres)

Tableau 3 - Production de pétrole et de gaz naturel 1982-1985

Année	Pétrole brut (Mm^3)	Pétrole synthétique (Mm^3)	Condensat (Mm^3)	Pentanes Plus (Mm^3)	Gaz naturel (MMm^3)*	Propane (Mm^3)	Butanes (Mm^3)
1982	54 384	6 959	104	5 530	78 448	5 235	3 117
1983	55 317	9 258	98	5 161	74 956	4 945	3 032
1984	59 886	7 738	134	5 333	81 130	5 475	3 103
1985 (p)	57 439	9 746	156	5 643	86 975	5 446	3 095

Mm^3 = Millier de mètres cubes
MMm^3 = Million de mètres cubes
* Production nette - le total de la production de gaz brut et les stocks nets des distributeurs moins l'injection de gaz brut et de gaz traité
p = préliminaire

Source: Statistiques annuelles de la CERE

pourraient venir s'ajouter à ce stock de terres agricoles. Présentement, le défrichage et le labourage des terres continuent de mettre de nouvelles terres en production, surtout dans la région de Rivière-la-Paix dans le nord-ouest de l'Alberta.

L'agriculture albertaine tend vers des fermes plus importantes au moyen de la consolidation. Tenant compte des changements technologiques considérables qui se sont produits depuis le début des années 60, un producteur peut maintenant exploiter à lui seul de grands lopins de terre à l'aide d'équipement qui peut accomplir en une heure plus qu'en un jour, il y a 20 ans.

La production totale des cultures en Alberta a plus que doublé au cours du dernier quart de siècle, en passant de 9,4 millions de tonnes en 1961 à plus de 21 millions de tonnes au cours d'une année moyenne pendant les années 80. La production de blé à elle seule dépasse 6,5 millions de tonnes par année et la production de nouvelles cultures et de diverses variétés de cultures existantes continue d'augmenter.

La production de bétail a également connu une hausse considérable. Le stock total de bovins et de veaux dans les fermes albertaines s'est accru de 30% depuis le début des années 60. Les nouvelles races introduites en Alberta vers la fin des années 60 et le début des années 70 ont augmenté la productivité dans l'industrie du boeuf de boucherie par suite de poids plus élevés à la naissance et au sevrage. Dans l'industrie laitière, la production par vache a augmenté de façon constante, par suite d'un nombre inférieur de vaches produisant une quantité supérieure de lait. En outre, on a créé de nouveaux produits laitiers et la production de fromage s'est accrue.

Des changements importants apportés à l'industrie du porc de l'Alberta ont entraîné une baisse des stocks de porcs dans la province. Au même moment, la tendance vers les porcheries à environnement contrôlé a permis aux agriculteurs particuliers d'élever beaucoup plus de porcs que dans le passé. Les éleveurs de porcs de l'Alberta élèvent maintenant une moyenne de plus de 120 têtes par rapport à 36 têtes au début des années 60. De nos jours, près de 1 000 agriculteurs exploitent des installations logeant plus de 500 animaux à un moment donné.

D'importants changements dans les normes de qualité pour le porc et le boeuf ont eu des conséquences positives sur l'industrie du bétail de l'Alberta. On encourage la qualité en récompensant les produits de qualité supérieure par des rendements plus élevés.

Les agriculteurs albertains qui se spécialisent dans la production avicole bénéficient également d'installations améliorées, ce qui augmente les capacités de production, la transformation et le rendement des aliments pour animaux. L'Alberta

demeure un important marché pour les producteurs avicoles de la province, qui continuent d'approvisionner les clients avec des produits qui sont constamment de première qualité.

L'Alberta se classe au premier rang des provinces canadiennes pour la production de miel. Auxiliaire à l'industrie des semences fourragères, la production de miel dépasse normalement 10 millions de tonnes par année. Expédié aux marchés du monde entier, le miel produit en Alberta est remarquable par sa couleur pâle et sa saveur délicate.

Le financement agricole en Alberta devient de plus en plus complexe. Aujourd'hui, peu d'achats d'équipement, de machines ou de bétail sont effectués sans l'appui financier d'un ou de plusieurs établissements du marché prêteur, et un plus grand nombre de producteurs demandent maintenant conseil auprès des comptables et des spécialistes en exploitation agricole.

Recettes monétaires agricoles de l'Alberta 1985

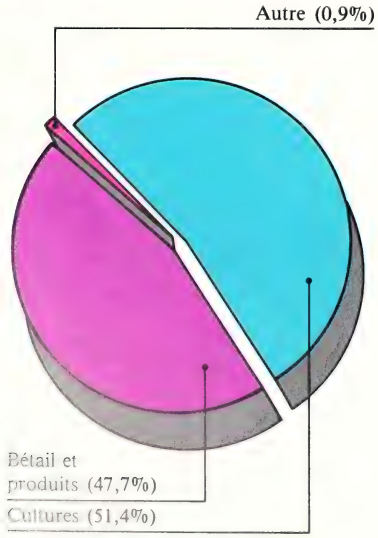

Total des recettes monétaires agricoles en 1985 = 3 830,8 millions de dollars

Les structures complexes des finances agricoles, les raisons d'ordre fiscal, l'augmentation de la spécialisation, la capitalisation et la diminution des marges ont créé des exploitations agricoles dont les investissements atteignent, ou dépassent, un million de dollars. Reconnaissant le besoin de posséder de vastes connaissances de tous les aspects de leur entreprise, les agriculteurs albertains sont instruits et formés pour venir à bout de ces complexités. En outre, des spécialistes compétents dans tous les aspects de l'agriculture sont à la disposition des producteurs pour les conseiller.

En Alberta, l'exploitation agricole est une entreprise importante qui représente plus de 2 milliards de dollars en exportations chaque année. Les grains de l'Alberta et leurs dérivés sont vendus dans le monde entier tandis que le bétail et les produits de l'élevage de l'Alberta apparaissent sur les marchés de l'Amérique du Nord, ainsi qu'en Europe et en Asie.

Autres industries

Exploitation forestière

Les forêts de l'Alberta couvrent quelque 370 000 kilomètres carrés (143 000 milles carrés) — soit à peu près 56% de la province. Le volume net commerciable de bois debout, soit un total de 2,5 milliards de mètres cubes, peut soutenir des coupes annuelles admissibles de 26,2 millions de mètres cubes. Les conifères représentent 62% du peuplement en croissance alors que les feuillus atteignent 38%.

Les coupes admissibles annuelles soutiennent la fabrication de pâte de bois, de bois de construction, de contreplaqué, de panneaux de copeaux

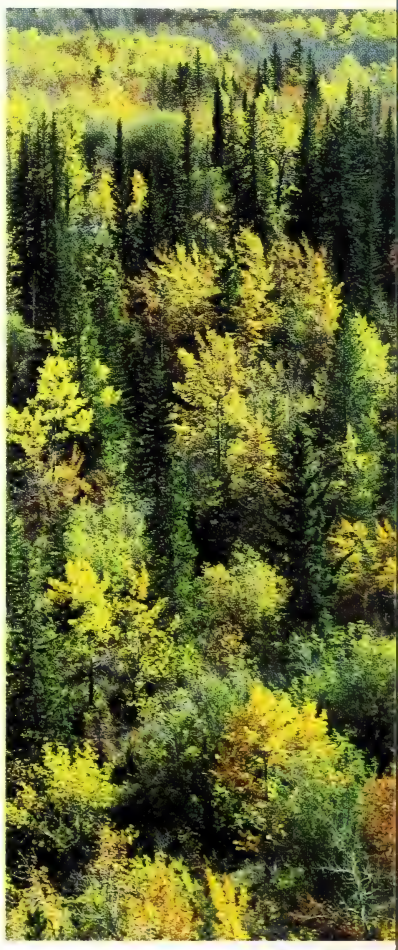

orientés, de panneaux de grandes particules et d'autres produits à base de bois. En 1982, les industries manufacturières et primaires ont livré des produits évalués à 934 millions de dollars et ont embauché directement plus de 9 000 personnes.

En Alberta, les forêts sont exploitées à des fins multiples. En plus de l'importance économique accordée à l'industrie des produits forestiers, les forêts offrent certains avantages aux Albertains sous forme d'eau douce, de pâturages, de nature, de poissons et de régions de divertissement.

Charbon

Le charbon de l'Alberta représente une source impressionnante d'énergie primaire et de charge d'alimentation possible pour les carburants de synthèse et les produits chimiques. Les formations se trouvent en-dessous d'environ 300 000 kilomètres carrés (115 800 milles carrés) dans trois régions distinctes: les plaines, les piémonts et les montagnes.

Les qualités et les utilisations éventuelles du charbon de l'Alberta varient grandement. Le charbon extrait dans la province est en grande partie subbitumineux, dont on trouve le principal type dans la région des plaines. Les gisements sont souvent exploités à ciel ouvert et brûlés «nature» dans les centrales thermiques situées près de la mine. Dans l'avenir, le charbon pourrait servir de charge d'alimentation aux usines de gaz naturel synthétique, à la fabrication de combustibles liquides, la récupération assistée du pétrole et la récupération des sables bitumineux.

Les houilles que l'on trouve dans les régions des montagnes et des piémonts peuvent servir de combustible. Les charbons des montagnes sont des houilles qui varient du semi-anthracite aux houilles à forte teneur en matières volatiles bien que la majorité soit de la houille à coke, dont la teneur en matières volatiles varie de basse à moyenne, utilisée dans la coséfaction et la production d'acier. Les charbons des piémonts sont généralement des houilles pour centrales thermiques à forte teneur en matières volatiles et servent à la production d'énergie. La majorité de ces charbons peut être exploitée à ciel ouvert.

En 1984, la productivité, la production, les revenus bruts, les volumes de ventes et le prix moyen du charbon ont tous augmenté par rapport à l'année précédente. La production a atteint 22,7 millions de tonnes, plus que dans toute autre province. De ce chiffre, 68% étaient du charbon subbitumineux, 20% étaient de la houille à coke et 12% étaient de la houille pour centrales thermiques.

Les réserves récupérables restantes de charbon sont évaluées à 22 milliards de tonnes se composant de 77% environ de charbon subbitumineux et de 23% de houille. Les réserves récupérables de houille pour centrales thermiques à forte teneur en matières volatiles sont évaluées à 2,5 milliards de tonnes. Ces charbons sont exportés vers l'Ontario, le Japon, la Corée et l'Europe pour la production d'énergie. Les réserves récupérables de houille à coke dont la teneur en matières volatiles va de basse à moyenne sont estimées à 1,6 milliard de tonnes. Ces charbons sont surtout exportés vers le Japon, la Corée et le Brésil.

Des initiatives gouvernementales récentes, ainsi que l'activité permanente de l'industrie donnent une nouvelle priorité à la recherche et au développement portant sur le charbon. Par exemple, le Bureau de recherche et de technologie du charbon encourage et aide à coordonnner le financement de la recherche et du développement d'une nouvelle technologie qui vise surtout l'amélioration de la compétitivité des charbons albertains sur les marchés internationaux. En outre, le Centre de recherche sur le charbon, situé au sud-est d'Edmonton à Devon, encourage la croissance de l'efficacité et de la productivité de l'industrie de l'extraction et du traitement du charbon au Canada.

Énergie électrique

De vastes lignes de transport relient les centrales électriques aux principales régions de consommation du réseau électrique de l'Alberta. Le réseau atteint les régions les plus éloignées de la province qui sont desservies par des usines isolées. L'énergie est produite par des usines hydro-électriques et des usines alimentées au charbon ou au gaz naturel et est distribuée par des sociétés privées de services publics et des municipalités.

La production totale nette de toutes les sources en 1984 s'est chiffrée à 28 426 gigawatt-heures (GWh) soit une augmentation de 9% par rapport aux besoins énergétiques de 1983. La production hydro-électrique correspondait à 1 400 GWh de la production totale nette et a été fournie par des centrales du réseau de la rivière Bow à l'ouest de Calgary et par le réseau de la rivière Saskatchewan nord, près des piémonts du centre de l'Alberta. La puissance hydro-électrique est évaluée à 7 000 GWh par année et le potentiel est estimé à 62 000 GWh par année.

La production thermique est fournie par les usines alimentées au charbon et au gaz naturel. La plus grande partie du charbon subbitumineux utilisé pour la production d'énergie est située près des principaux centres de charge d'énergie électrique. Les sources de carburants sont passées du gaz naturel et de l'électricité au charbon au cours des dix dernières années. La puissance installée nette, de toutes les sources, se chiffrait à plus de 6 400 megawatts à la fin de 1984.

La baisse prévue dans la croissance des besoins en énergie électrique a retardé l'autorisation de deux grosses usines jusqu'à la fin de la décennie. Cependant, la seconde des deux centrales électriques de Keephills a été autorisée en mars 1984 et la CERE a recommandé que l'on continue de prévoir l'autorisation de la première des deux centrales électriques de Sheerness en 1986.

Ressources minérales

Les ressources minérales non combustibles de l'Alberta sont variées et vastes. Surtout non métalliques, ces minéraux, dits industriels, servent de matières premières de base dans de multiples industries. L'or est le seul minéral métallique en production.

Les minéraux industriels se divisent en deux catégories principales: ceux qui entrent dans la fabrication des matériaux de construction et ceux qui entrent dans la fabrication des produits chimiques. La valeur de la production de ces deux groupes a atteint 1 134 millions de dollars en 1985.

Les minéraux utilisés en construction comprennent les matières premières du ciment, de la céramique et des produits de construction et d'autres sont utilisés intacts pour les agrégats. Les gisements sont suffisamment exploités pour approvisionner à la fois les marchés locaux et les marchés d'exportation.

En 1985, les deux cimenteries en exploitation en Alberta ont produit environ un million de tonnes de ciment d'une valeur de 118,8 millions de dollars. Ces deux usines utilisent de vastes quantités d'argiles, de schistes argileux et de calcaire. Un projet d'expansion importante a récemment porté la capacité annuelle totale à 2,6 millions de tonnes.

Les agglomérés de construction viennent en tête de la production minérale industrielle en Alberta. Le sable et le gravier, avec une production annuelle de plus de 40 millions de tonnes, sont les principaux minéraux utilisés. Les agglomérés légers manufacturés, principalement les argiles et les schistes argileux, ont des

Tableau 4 - **Production de minéraux non combustibles 1985***

Minéraux industriels	**Volume** (Milliers de tonnes métriques)	**Valeur** (Milliers de dollars)
Non métalliques		
Tourbe	50	10 164 $
Quartz	N/D	4 700
Sel	1 403	16 218
Sulfate de soude	N/D	3 482
Soufre, élémentaire	7 995	851 763
Total des minéraux non métalliques		886 327 $
Matériaux de construction		
Produits d'argile	N/D	7 550 $
Ciment	1 007	118 779
Chaux	147	10 305
Sable et gravier	44 600	109 000
Pierre	180	2 324
Total des matériaux de construction		247 958 $
Total des minéraux non combustibles		1 134 285 $

* Préliminaire

Source: Statistique Canada - Production minérale du Canada Cat. n° 26-202

applications spécialisées, surtout dans les grands projets de construction urbaine. Les autres minéraux non métalliques produits sont le sable quartzeux, le granit, le grès, le calcaire et le marbre.

Outre les hydrocarbures, les minéraux qui forment la base des industries chimiques de l'Alberta sont le soufre, le sel, le salignon (sulfate de soude) et la chaux. L'Alberta est le plus grand producteur mondial de soufre dérivé d'hydrocarbures, produisant 97% du total canadien. En 1985, la production commercialisée de soufre des usines de traitement du gaz, ainsi qu'une petite quantité récupérée à la suite du traitement des sables pétrolifères, s'est chiffrée à 7,9 millions de tonnes évaluées à 852 millions de dollars. L'intérêt porté au soufre a beaucoup augmenté au cours des dernières années. Les réserves mondiales ont diminué considérablement alors que le prix a augmenté de près de 1 000% au cours de la dernière décennie.

Les autres minéraux non métalliques produits comprennent la bentonite et la tourbe. L'Alberta possède également d'importants gisements de dolomite, mais ceux-ci ne sont pas exploités à l'heure actuelle.

Des gisements de minéraux métalliques existent dans différentes régions, y compris le Bouclier canadien au nord de l'Alberta — une zone géologique favorable à l'exploration de minéraux métalliques. Des traces d'uranium et de molybdénite ont été découvertes au nord du lac Athabasca. Les autres métaux qui présentent des possibilités d'exploitation comprennent le cuivre, le plomb, le zinc, le minerai de fer, le magnésium, le titane, le vanadium et le nickel.

Industrie manufacturière

Au fur et à mesure que l'économie de l'Alberta grandit et se diversifie, les perspectives d'une croissance accrue sont prometteuses pour l'industrie manufacturière de la province. En 1985, ce secteur a fourni de l'emploi à 87 000 personnes, soit à peu près 7% de la population active totale. La valeur des produits manufacturés livrés a augmenté de plus de un milliard de dollars par rapport aux niveaux de 1984, pour atteindre un total de 16,1 milliards de dollars en 1985.

Une économie de plus en plus mûre, qui n'est plus limitée par les désavantages traditionnels au marché, telle une population intérieure peu nombreuse par exemple, contribue également à un avenir prometteur pour le secteur manufacturier en Alberta. La croissance de la population en Alberta et dans l'ouest du Canada donne lieu à un marché de consommation plus grand et plus riche. La province possède l'un des plus importants centres financiers au Canada, et le régime fiscal à l'égard des sociétés est le plus favorable au Canada; elle bénéficie de plus d'une main-d'oeuvre hautement qualifiée et d'un approvisionnement certain de ressources d'hydrocarbures à prix concurrentiel. Ces facteurs ont permis à l'Alberta d'augmenter sa part des livraisons de marchandises produites dans la province qui sont passées de 4,6% en 1974 à 6% du total canadien, en 1985.

Les industries du pétrole raffiné et des produits de charbon ont effectué des livraisons évaluées à 5,15 milliards de dollars en 1985, ce qui correspond à une augmentation de 19% par rapport à 1984. Reliée au raffinage du pétrole se trouve l'industrie chimique et de ses produits qui a connu une augmentation de 5% de la valeur des livraisons, soit un total de 2,05 milliards de dollars en 1985. Les principaux produits pétrochimiques de l'Alberta comprennent le méthanol, l'éthylène, un certain nombre de dérivés et de sous-produits connexes et des substances fertilisantes comme l'ammoniac et l'urée.

Le conditionnement des aliments a joué un rôle important dans l'économie de l'Alberta. En 1985, les entreprises des aliments et boissons ont fourni 23,8% de toutes les livraisons des produits manufacturés; la valeur des livraisons a atteint 3,5 milliards de dollars dans le secteur des aliments et 309 millions de dollars dans la production de l'industrie des boissons.

Les industries de la première transformation des métaux, qui comprend les aciéries et les usines de fabrication de tubes et de tuyaux, ont effectué des livraisons évaluées à 749 millions de dollars en 1985 soit une augmentation de 10% par rapport à 1984. Les livraisons de produits de métaux ouvrés ont connu une hausse de 13% en 1985 par rapport à 1984 tandis que celles du secteur des machines ont augmenté de 16% pendant la même période.

Valeur des livraisons 1985

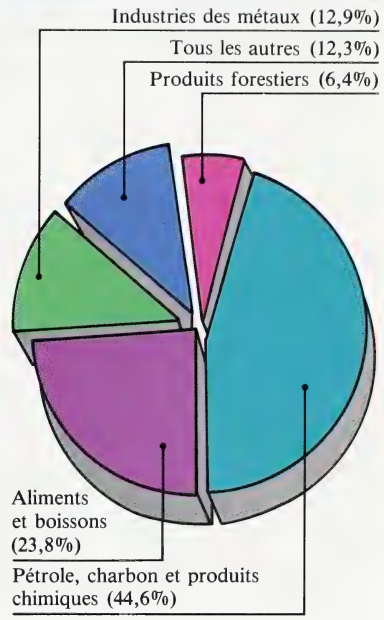

Total des livraisons en 1985 = 16 140,8 millions de dollars

Le tableau ci-annexé présente la liste de toutes les industries manufacturières de l'Alberta. Sauf pour l'industrie du papier et des produits connexes qui a subi une légère baisse, tous les secteurs ont connu des hausses de la valeur en dollars des livraisons de 1985 par rapport à 1984.

Valeur des livraisons Alberta - 1985

	en milliers de dollars
Pétrole, charbon et produits chimiques	
Pétrole raffiné et produits du charbon	5 151 496 $
Produits chimiques	2 049 010
Aliments et boissons	
Aliments	3 527 176
Boissons	309 845
Industries des métaux	
Métaux de première transformation	749 947
Produits de métaux ouvrés	684 964
Machines	645 626
Produits forestiers	
Industries du bois	486 786
Papier et produits connexes	453 141
Ameublement et articles d'ameublement	97 426
Industries diverses	
Produits minéraux non métalliques	568 805
Imprimerie, édition et activités connexes	575 592
Fabrications diverses	146 866
Autres	694 088
Total des industries manufacturières	**16 140 768 $**

Tourisme

Le tourisme joue un rôle important dans l'économie de l'Alberta. L'industrie emploie environ 73 000 personnes à plein temps (7% de la population active) et a produit des revenus de 2 milliards de dollars en 1984, ce qui correspond à environ quatre fois la somme gagnée par celle-ci il y a une décennie. Aujourd'hui, les visiteurs hors de la province rapportent environ 52% des revenus du tourisme en Alberta.

La croissance des marchés touristiques, aussi bien local qu'extérieur, a été accompagnée d'une croissance équivalente dans la capacité du marché. Les réseaux de transport, les parcs, les aménagements récréatifs et les services d'hébergement ont tous pris de l'expansion et ont été améliorés. Entre 1974 et 1984, par exemple, le nombre de chambres d'hôtel et de motel en Alberta est passé de 30 000 à 47 000.

Les Rocheuses et les parcs nationaux de Banff et de Jasper surtout, sont les lieux qui attirent le plus de visiteurs. Les autres attractions comprennent un climat plus ensoleillé que partout ailleurs au Canada pendant les quatre saisons, des régions nordiques magnifiques avec une abondance de nature, des régions de terres agricoles et de ranchs pittoresques et des villes dynamiques comme Edmonton et Calgary.

Pour les vacanciers, l'Alberta offre l'aventure de plein air, une abondance de ressources culturelles et un calendrier riche d'activitiés. Celles-ci comprennent des festivals annuels tels que le Stampede de Calgary et les Klondyke Days d'Edmonton, ainsi que des événements internationaux comme les XVes Jeux olympiques d'hiver qui auront lieu à Calgary en 1988.

Afin d'aider l'Alberta à exploiter ses possibilités de tourisme, un programme fédéral-provincial a été lancé pour aider l'industrie au niveau de l'aménagement des installations, la commercialisation et la formation du personnel.

Communications

L'Alberta dispose d'excellents réseaux de communications, qui raccordent entre elles les localités à l'intérieur de la province et relient l'Alberta à tous les coins du monde.

La radio et la télévision publiques et privées s'étendent à la grandeur de la province. Dans le cas de la radio, l'Alberta est desservie par 41 postes émetteurs AM et 15 postes émetteurs FM, de même que 67 stations de retransmission et 16 postes d'information dans les parcs nationaux. Dans le cas de la télévision, 11 stations sont en exploitation dans les centres importants et 113 stations de retransmission assurent la télédiffusion dans toute la province. De plus, toutes les localités dont le nombre de foyers dépasse 1 000, ainsi qu'un certain nombre de localités plus petites, bénéficient aujourd'hui d'une certaine forme de réception-télévision améliorée grâce aux réseaux de télédistribution ou aux services de télévision payante.

Dix quotidiens sont publiés dans les centres importants, y compris Edmonton, Calgary, Lethbridge, Medicine Hat, Red Deer, Grande Prairie, Fort McMurray et Lloydminster. Environ 530 000 exemplaires sont distribués chaque jour dans 67% des foyers albertains. En outre, 140 hebdomadaires ont un tirage brut dépassant un million. L'industrie de l'édition de revues et magazines connaît une croissance en Alberta et dessert les domaines spécialisés comme l'industrie pétrolière, l'agriculture, les loisirs et le développement des affaires.

Les 1,7 million de postes téléphoniques en activité en Alberta représentent 74 appareils par 100 personnes de population et les plus de 3,3 milliards d'appels qui ont été effectués par les Albertains en 1983 les classent parmi les plus grands usagers téléphoniques au pays.

La société Alberta Government Telephones, soit la principale compagnie téléphonique de la province, exploite le réseau téléphonique public avec commutation ainsi que des réseaux spécialisés pour la transmission des données, le relais de radiotélévision, les communication des téléphones mobiles et les réseaux privés à la grandeur de la province. Le système utilise un réseau à commutation numérique avancé et la technologie des fibres optiques. Les autres systèmes de communications comprennent un réseau à hyperfréquences, deux grands systèmes de téléimpression et un service de communication par fil.

Dans le cadre du système complexe des télécommunications, l'Alberta offre un accès économique aux communications par satellite et à d'autres formes de communications interurbaines, ce qui permet aux citoyens et aux entreprises de conserver des liens internationaux.

Transports

L'élaboration de réseaux modernes de transport, alliée à la valeur croissante des ressources de l'Alberta, a joué un rôle important dans la transformation économique de la province au cours des dernières années. En outre, de meilleurs moyens de transport ont contribué à une amélioration de la qualité de vie, surtout dans les petites localités.

Aujourd'hui, plus de 15 000 kilomètres (9 000 milles) d'autoroutes revêtues relient les principaux centres de la province. En outre, des grandes voies de communication et d'excellentes autoroutes permettent d'accéder aux réseaux routiers des provinces et des états voisins.

Quatre sociétés de transport ferroviaire desservent l'Alberta: le Canadien National, le Canadien Pacifique, Alberta Resources et Great Slave Lake Railway. Environ 11 000 kilomètres (6 000 milles) de voie ferrée fournissent des branchements en direction Est et Ouest vers les ports océaniques, de même que vers le Nord canadien et en direction sud vers les États-Unis.

Le transport aérien joue un rôle vital dans le développement de l'Alberta. Les entreprises albertaines utilisent 89 aéroports détenteurs de permis et plusieurs aéroports sans permis afin d'offrir toute une gamme de services variant de l'affrètement aérien et des levés photogrammétriques à l'inspection des pipelines. Les activités ayant trait au transport des passagers et des marchandises ont pris une expansion rapide en Alberta au cours des dernières années.

Deux compagnies aériennes importantes, le Canadien Pacifique et Air Canada, offrent des services régionaux, nationaux et internationaux réguliers de passagers et de fret aérien. La société Pacific Western Airlines est un important transporteur régional de fret et de passagers, surtout vers le nord, et la société Time Airways dessert plusieurs localités de l'Alberta. Un certain nombre de transporteurs américains fournissent des vols internationaux à Calgary; de plus, la société Wardair dessert l'Alberta à l'aide de vols internationaux sur une base d'affrètement.

Des services de transport modernes dans les centres urbains de l'Alberta font ressortir non seulement l'efficacité du déplacement des gens, mais également le besoin d'éviter les problèmes de l'environnement que causent des services de transport mal planifiés. En 1974, le gouvernement de l'Alberta a annoncé une politique et un programme de transport urbain selon lesquels des fonds étaient réservés pour les réseaux de transport public, les grandes voies de communication et des études et la planification du transport urbain. Ils ont été conçus dans le but de renforcer les services de transport normaux que les administrations locales offrent à leurs citoyens, d'alléger les contraintes financières et environnementales provenant de l'utilisation de voitures particulières et d'offrir au public un service commode et confortable.

Dix villes de l'Alberta exploitent actuellement des réseaux de transport public. On procède présentement au prolongement du réseau de transport d'Edmonton, soit le train métropolitain qui a été le premier projet en son genre dans l'ouest du Canada. En outre, Calgary est desservie par deux tronçons d'un système semblable et une troisième ligne est prévue.

Le gouvernement s'est engagé à aider l'aménagement d'artères rapides à grande capacité dans chacun des grands centres urbains de l'Alberta. Celles-ci joignent des autoroutes principales, facilitent le trafic transurbain et jouent le rôle d'artères principales pour la circulation locale.

Une aide à l'initiative privée

Philosophie de la libre entreprise

Le gouvernement de l'Alberta a toujours considéré le secteur privé comme la grande force du développement du potentiel économique de la province. Pour sa part, le gouvernement préfère agir en tant que catalyseur et encourage la libre entreprise par la création d'un climat favorisant les affaires et la participation, par exemple, à des projets énergétiques importants uniquement en tant qu'associé en coparticipation avec le secteur privé.

Ainsi, pour attirer l'industrie vers l'Alberta, le gouvernement offre des stimulants sous forme de concessions d'impôts et de redevances par opposition à des subventions forfaitaires. Également, il existe un grand nombre de services et d'installations de recherche financés à l'aide de fonds publics et de programmes d'aide aux entreprises permettant aux sociétés albertaines de profiter des occasions afin de concurrencer à l'échelle internationale, au moyen de méthodes et de produits innovateurs.

Percée de la recherche et du développement

Les industries de haute technologie sont considérées très prometteuses pour l'Alberta et, en conséquence, la province favorise et encourage activement la recherche et le développement. Grâce au Fonds d'épargne du patrimoine de l'Alberta, des fonds sont disponibles pour la recherche et le développement dans de nombreux domaines.

Le gouvernement par son engagement à encourager une diversification plus poussée de l'économie provinciale en concentrant ses efforts sur la mise au point et la commercialisation des technologies avancées a donné une nouvelle impulsion par la formation du **ministère de la Technologie, de la Recherche et des Télécommunications de l'Alberta** au début de 1986.

Cette importance accordée à la découverte scientifique n'est pas nouvelle. **Le Conseil des recherches de l'Alberta** (CRA), formé par la province en 1921 afin de favoriser la croissance économique par la recherche et le développement portant sur les ressources de l'Alberta, a été le premier du genre au Canada. Aujourd'hui, il consacre près de 40 millions de dollars

par année à des programmes ayant trait aux ressources naturelles, aux sables pétrolifères, au charbon, à la recherche industrielle et sur le génie, aux technologies supérieures et aux sciences appliquées.

Parmi les initiatives les plus récentes du CRA, se trouve l'établissement d'une importante usine pilote de biotechnologie conçue afin d'aider les sociétés à augmenter l'échelle des découvertes à partir des expériences de laboratoire jusqu'à la production commerciale dans les domaines tels que le traitement chimique, l'agriculture et les soins de santé.

Bien que l'Alberta ait déjà obtenu une réputation internationale en technologie améliorée d'extraction des sables pétrolifères et du pétrole lourd (voir page 10 pour une description du Bureau de recherche et de technologie des sables bitumineux de l'Alberta), elle fait présentement de grands progrès dans le conditionnement des aliments, la micro-électronique, les domaines médical et pharmaceutique, les télécommunications et toute une variété de technologies des climats froids.

L'industrie et le gouvernement encouragent tous deux le mouvement vers une augmentation de la recherche et du développement. Sur une base proportionnelle au nombre d'habitants, chaque année l'Alberta dépense pour la recherche et le développement plus que toute autre province canadienne. En 1984, par exemple, le gouvernement de l'Alberta a consacré à lui seul 222 millions de dollars aux activités scientifiques dans des domaines tels que la génie, la médecine et les sciences naturelles. Cet investissement, en retour, a attiré un noyau impressionnant de scientifiques et d'universitaires qui reconnaissent l'intérêt de la province à encourager des travaux de recherche et de développement de classe mondiale.

D'autres agences qui contribuent au succès remporté par le secteur privé dans le domaine de la haute technologie comprennent:

Le Centre de Recherche sur les Télécommunications

Formé en 1985 en tant qu'association entre Bell Northern Research Ltd. et l'Université de l'Alberta et, avec l'appui du gouvernement de l'Alberta, le centre concentre ses efforts sur la recherche en communications optiques et accorde beaucoup d'importance aux fibres optiques et à la conception assistée par ordinateur dans le cas des produits et services micro-électroniques.

Centre Micro-électronique de l'Alberta

Ce centre qui était au début financé par le gouvernement fédéral et appuyé par la province est situé à l'Université de l'Alberta où il sert de point de contact pour la nouvelle technologie micro-électronique, en offrant aux entreprises et à l'industrie de l'Alberta de nombreux services d'enseignement, de formation, de consultation et de recherche.

Centre d'Information pour l'Industrie de l'Électronique

Ce nouveau service appuyé par le gouvernement offre des liaisons informatiques à une banque d'information, ce qui permet aux manufacturiers de l'Alberta de puiser à même les renseignements techniques et théoriques les plus récents.

L'Institut du Laser de l'Alberta

Cette installation à l'Université de l'Alberta aide l'industrie à créer et à

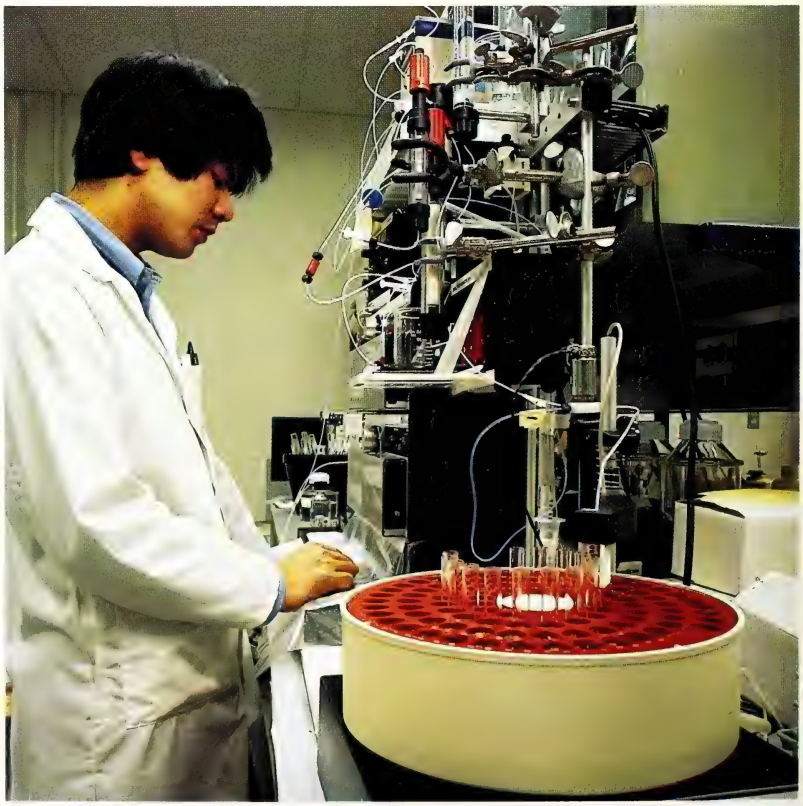

mettre en oeuvre des systèmes à rayons laser en vue d'augmenter la productivité et la compétitivité. On insiste surtout sur la fabrication automatisée et la robotique, la manutention et la manipulation des matières et matériaux ainsi que la fabrication des puces micro-électroniques.

Le Super-ordinateur de l'Université de Calgary

Entre autres applications, cette installation de grande informatique a pour but d'encourager la recherche et la formation en technologie du traitement vectoriel et d'attirer la recherche universitaire et industrielle de classe mondiale en Alberta. L'accès au super-ordinateur est offert à la fois à l'industrie et aux universités grâce à un programme d'aide du gouvernement de l'Alberta qui réserve le temps machine et encourage son utilisation.

Centre for Frontier Engineering Research (C.FER)

Subventionné par le gouvernement de l'Alberta, le Conseil national de recherches Canada et le «Devonian Group of Charitable Foundation», ce centre, qui est situé à l'Université de l'Alberta, effectue des travaux de recherche portant sur les matériaux et les méthodes de fabrication utilisés par les industries de l'énergie et du bâtiment dans les climats froids.

Centre de Développement du Conditionnement des Aliments

Située à Leduc, près d'Edmonton, cette installation a été établie en 1984 en vue d'aider les personnes travaillant dans le domaine du conditionnement des aliments en Alberta à utiliser de nouvelles technologies pour la création et l'emballage de nouveaux produits et la mise au point de nouvelles méthodes. Les utilisateurs éventuels sont les sociétés qui conditionnent les viandes, les produits laitiers, oléagineux, végétaux et céréaliers.

La Fondation du Patrimoine de l'Alberta pour la Recherche Médicale

La fondation a été créée en 1979 et est appuyée par un don de 300 millions de dollars du Fonds d'épargne du patrimoine de l'Alberta. Elle a pour objectif de préparer un programme équilibré de recherche médicale en offrant son aide aux scientifiques effectuant de la recherche fondamentale et clinique dans les hôpitaux et les universités de l'Alberta.

Initiatives financières

L'importance accordée aux nouveaux produits et méthodes en Alberta au cours des dernières années a créé une forte demande de sources coopératives d'aide financière, qui peuvent aider à transformer les bonnes idées en entreprises viables.

Prompt à réagier à ce besoin, le gouvernement de l'Alberta a lancé une série d'initiatives financières conçues

pour encourager le succès d'entreprises prometteuses et bien gérées ayant des produits et des services innovateurs à vendre.

Vencap Equities Ltd., est un fonds de capital-risque de 244 millions de dollars créé à l'aide d'un prêt du Fonds d'épargne du patrimoine de l'Alberta et d'une vente publique d'actions, qui investit dans des sociétés albertaines présentant des possibilités considérables de croissance afin de diversifier davantage l'économie de l'Alberta.

The Alberta Opportunity Company, est une société de la Couronne qui offre une aide de gestion et financière sous forme d'emprunts ou de garanties d'emprunts, aux petites entreprises de l'Alberta, souvent à celles qui sont situées dans les régions rurales où il n'est pas facile d'obtenir de financement ordinaire.

Le Programme de Financement par Actions des Petites Entreprises (SBEC), est conçu pour stimuler la formation de réserves de capitaux de risque d'organisation et de gestion privées à investir dans les petites entreprises admissibles, à la grandeur de la province. Ce programme offre aux investisseurs des stimulants intéressants sous forme d'octrois pour les particuliers et de crédits d'impôts remboursables pour les sociétés.

Alta-Can Telecom Inc. est une filiale de la société Alberta Government Telephones, formée pour placer des fonds dans des entreprises du secteur privé dans les domaines de la micro-électronique et des télécommunications. La société offre également de l'aide dans la fabrication de biens qui présentent un attrait international.

Fonds d'Épargne du Patrimoine de l'Alberta

Le fonds du patrimoine a été créé en 1976 dans le but d'épargner une partie — 15% présentement — des revenus tirés des ressources non renouvelables de la province. Au 31 mars 1985, le Fonds du patrimoine avait un actif de 14,4 milliards de dollars composé de 12,3 milliards de dollars en actif financier et 2,1 milliards de dollars en actif présumé.

Plus de la moitié de l'actif du fonds est investie sous la direction de la Division d'investissement en Alberta afin d'aider à financier un logement raisonnable, à offrir des prêts aux agriculteurs débutants et aux petites entreprises et à financier les travaux publics municipaux. D'autres investissements comprennent la participation à l'usine de traitement des sables pétrolifères de Syncrude près de Fort McMurray et le financement d'un port céréalier à Prince Rupert en Colombie-Britannique, qui poussera les exportations de grains à partir de la côte canadienne du Pacifique.

Plus de 2 milliards de dollars ont été investis par l'entremise de la Division des projets d'investissement afin d'offrir des avantages économiques et sociaux à long terme aux habitants de l'Alberta. Les investissements, qui ne produisent pas nécessairement un rendement financier, comprennent des projets d'irrigation, des établissements de soins de santé, des fonds de dotation à l'intention de travaux de recherche médicale et de bourses et des fonds pour la recherche en agriculture et dans les sables pétrolifères. La Division d'investissement en énergie favorise l'exploitation, le transport et le traitement des ressources énergétiques du Canada.

Grâce à la Division d'investissement au Canada, une somme de 1,9 milliard de dollars a été investie dans des obligations émises par les gouvernements de six autres provinces canadiennes ou leurs organismes. Les prêts ont été suspendus en 1982 afin d'offrir des fonds supplémentaires pour répondre aux besoins prioritaires à l'intérieur de l'Alberta.

Le premier objectif de la Division d'investissement commercial est d'obtenir un taux de rendement commercial au niveau de l'ensemble de l'objectif d'épargne du Fonds du patrimoine. La division dispose d'investissements d'environ 200 millions de dollars dans un portefeuille diversifié d'actions canadiennes.

Les fonds qui ne sont pas immédiatement exigés en vertu d'une des cinq Divisions d'investissement sont investis dans un portefeuille de dépôts et de valeurs négociables.

Le tableau 5 donne en résumé la composition du fonds au 31 mars 1985.

Tableau 5 - Fonds d'épargne du patrimoine de l'Alberta 31 mars 1985

	millions de dollars	%
Division d'investissement en Alberta	8 151	57
Division des projets d'investissement	2 362	16
Division d'investissement en énergie	24	—
Division d'investissement au Canada	1 870	13
Division d'investissement commercial	201	1
Dépôts et valeurs négociables et autres éléments d'actif	1 828	13
	14 436	100

Le climat économique

Un milieu favorable pour les salaires et les prix

L'Alberta réussit à supporter les années de prospérité et de récession et à s'en sortir avec un milieu remarquablement stable pour les salaires et les prix. La population active albertaine est bien payée, néanmoins les augmentations de salaire annuelles ont été inférieures à la moyenne nationale au cours des dernières années. Par exemple, les gains hebdomadaires moyens n'ont augmenté que de 1,4% en Alberta en 1985.

La population active de l'Alberta

Bien que les grèves et les lock-outs soient permis pendant la négociation ou le renouvellement des conventions collectives avec quelques exceptions, il faut satisfaire à certaines exigences de procédure avant de pouvoir passer à l'action. Le nombre de jours de travail perdus en Alberta par suite de grèves s'élève bien au-dessous de la moyenne canadienne.

L'Alberta a toujours bénéficié de taux d'emploi plus élevés que ceux de la moyenne nationale. Parmi les provinces canadiennes, l'Alberta possède le pourcentage le plus élevé de sa population d'âge actif qui soit occupée. Ceci est dû, en partie, à une croissance continuelle du nombre de femmes au travail. Le taux de participation de 71,9% de l'Alberta en 1985 se compare favorablement à la moyenne canadienne de 65,2%.

En 1985, sur une population active totale de 1 249 000, la moyenne de personnes actives se chiffrait à 1 123 000. Les industries de biens représentaient 28% de l'emploi et les industries de service atteignaient 72%.

Politique et programmes relatifs à la main-d'oeuvre

Le ministère de la Main-d'oeuvre s'efforce d'assurer aux Albertains le maximum de possibilités d'emploi. Pour ce faire, le ministère réglemente et administre le formation et l'accréditation des ouvriers qualifiés, offre des programmes de formation relatifs à l'emploi en vue du perfectionnement et d'une augmentation de la productivité et aide les particuliers à prendre conscience de leurs possibilités de carrière.

Les programmes d'apprentissage et d'accréditation couvrent 51 métiers désignés. Les Centres de carrière de l'Alberta fournissent des renseignements de carrière, des services d'orientation scolaire et professionnelle, des tests et des recommandations pour les cours de formation. Les bureaux de Mobilité de la main-d'oeuvre situés à Edmonton, Calgary et Londres (Angleterre) facilitent l'immigration des entreprises visant à encourager l'expansion économique de l'Alberta.

Impôts

Le régime fiscal de l'Alberta est le plus raisonnable au Canada car il ne comporte aucune taxe sur les ventes au détail ni de taxe provinciale sur l'essence.

L'Alberta bénéficie du taux d'impôt sur le revenu des particuliers le plus bas de toutes les provinces du Canada avec une réduction supplémentaire pour les personnes à faible revenu et aucune surtaxe pour les personnes gagnant un revenu élevé. L'impôt sur le revenu des particuliers est calculé selon l'impôt fédéral qui est déterminé à l'aide d'une tarification d'impôts progressifs. Le régime d'impôts sur le revenu des

particuliers de l'Alberta comprend également un programme d'aide de location à l'intention des personnes à faible revenu. Et, étant donné que le gouvernement provincial se charge d'une bonne partie du financement de l'enseignement qui fait partie du compte d'impôts fonciers, les propriétaires paient des impôts fonciers modestes.

Le régime fiscal touchant les entreprises en Alberta est également raisonnable et organisé pour attirer l'investissement. Le taux d'impôt sur les bénéfices des sociétés de l'Alberta, à 11%, compte parmi les plus bas au pays. Une réduction de taux à 5% est offerte aux petites entreprises. L'Alberta ne perçoit aucun impôt sur les capitaux et les retenues d'impôts provinciaux sur la paye sont limitées à celles de l'indemnisation des accidents du travail.

Le gouvernement fédéral perçoit des impôts sur le revenu des particuliers et des sociétés sur tous les résidents canadiens. Pour les sociétés, le taux s'élève à 36% du revenu imposable (15% dans le cas des petites entreprises et 30% et 10% pour la fabrication effectuée par les grosses et les petites entreprises respectivement). L'impôt sur le revenu des particuliers est calculé selon une tarification d'impôts progressifs.

En plus des impôts sur le revenu, le gouvernement fédéral perçoit une taxe de vente sur tous les biens manufacturés au Canada ou importés au Canada, sauf pour ceux qui sont expressément exemptés comme les aliments et les vêtements. Le taux de la taxe de vente, appliqué au prix de vente du manufacturier ou à la valeur à l'acquitté, est de 6% pour les biens de construction, de 13% pour les boissons alcooliques et le tabac et de 10% pour tous les autres biens imposables.

Gouvernement et stabilité politique

En tant que l'une des dix provinces canadiennes et deux territoires réunis en un régime de gouvernement fédéral, l'Alberta a hérité les traditions d'une démocratie parlementaire britannique. L'autorité législative est confiée à une assemblée législative à chambre unique qui se compose présentement de 83 représentants élus et d'un lieutenant-gouverneur, le représentant de la Reine en Alberta.

Le premier ministre et les ministres de son cabinet sont tous des membres élus de l'Assembée législative, et ils relèvent de l'Assemblée. Bien que les membres soient élus individuellement, la plupart sont membres d'un parti politique. Actuellement, le parti progressiste conservateur, dirigé par le premier ministre Donald Getty, gouverne l'Alberta depuis 1971. Des élections générales ont lieu tous les quatre ans habituellement.

L'Alberta a des antécédents de stabilité politique qui remontent à loin. De fait, des promoteurs du régime de libre entreprise ont gouverné la province depuis plus de 50 ans. Cette philosophie a constitué un attrait important pour les investisseurs étrangers aussi bien que pour les résidents.

La province joue un rôle important dans la confédération canadienne avec des responsabilités précises dans de nombreux domaines, y compris les services de santé et sociaux, l'enseignement, les droits civils et fonciers et le commerce à l'intérieur des frontières provinciales. Ce qui est encore plus important peut-être pour une province comme l'Alberta est la question de juridiction concernant les ressources naturelles. Les provinces canadiennes sont propriétaires de la majorité des ressources naturelles comprises à l'intérieur de leurs frontières et elles sont chargées de la gestion de la mise en valeur de ces ressources. Avec 85% de la production de pétrole et de gaz et 50% des réserves de charbon du Canada, le rôle de l'Alberta est vital aux stratégies énergétiques canadiennes.

Qualité de la vie

L'Alberta allie l'enthousiasme du progrès industriel à la sérénité des Rocheuses, la vie rude du cowboy et du foreur au monde de la finance et de l'investissement, la beauté des régions sauvages du nord à la vigueur des centres métropolitains modernes. Il existe peu d'autres régions du monde où les résidents partagent les avantages des commodités et des attraits offerts aux Albertains; un environnement de nature encore intacte, un système d'enseignement de classe mondiale, une culture riche en diversité et en renouvellement, des services de santé et sociaux modernes qui contribuent tous au mode de vie unique et prospère de l'Alberta.

Protection de l'environnement

L'adoption de lois et de lignes directrices portant sur l'environnement administrées par le ministère de l'Environnement révèle le désir des Albertains pour une qualité de l'environnement qui ne soit pas détériorée par une mauvaise gestion. Le ministère possède l'autorité de prévenir et de lutter contre la pollution de l'air, de l'eau et des terres et de gérer les ressources en eau, de conserver les terres et de se livrer à des travaux de recherche sur l'environnement. En outre, la Commission chargée de l'économie des ressources énergétiques a historiquement assuré l'exploitation systématique des ressources énergétiques. De grandes régions de parcs protégés et de nature sauvage ont également été ménagées afin d'assurer la préservation des terres, des forêts et de la faune et de fournir le cadre d'un mode de vie aux loisirs très variés.

Enseignement

Au Canada, l'enseignement compte parmi les responsabilités des provinces. Le système d'enseignement de l'Alberta s'étend des programmes préscolaires aux études universitaires supérieures. La scolarité de base (de la 1ère à la 12e année) est offerte sans frais à tous les enfants, tandis que des frais raisonnables sont chargés pour l'enseignement supérieur et les cours de recyclage destinés aux adultes. Le système d'enseignement supérieur comprend quatre universités publiques (Alberta, Calgary, Lethbridge et Athabasca), trois instituts techniques et dix collèges communautaires, ainsi que divers centres de formation professionnelle, des écoles de métiers privées sous la surveillance du gouvernement et d'autres écoles spécialisées.

Culture

L'Alberta offre un grand nombre d'activités culturelles. Indépendamment et grâce à des programmes d'aide gouvernementale offerts aux organismes ethnoculturels admissibles, divers groupes ethnoculturels sont encourageés à conserver et à faire évoluer leurs traditions et leur patrimoine culturel.

Des programmes sont également en vigueur pour aider les arts visuels, du spectacle et littéraires, de même que les musées et les lieux historiques. Les deux principaux musées sont l'Institut Glenbow à Calgary et le Musée provincial à Edmonton. Les agences et les groupes culturels de l'Alberta reçoivent également une aide du gouvernement fédéral par l'entremise d'organismes comme le Conseil des arts.

Services de santé et sociaux

Le Régime d'assurance-maladie de l'Alberta offre une garantie de soins de santé et d'hospitalisation de base à tous les citoyens. La garantie comprend les soins des médecins non spécialisés, des spécialistes médicaux, des ostéopathes, des optométristes, des chiropraticiens et des podiatres. Des taux subventionnés spéciaux sont offerts aux particuliers gagnant un faible revenu et à leurs familles. Toutes les personnes âgées bénéficient d'une assurance gratuite qui comprend les prothèses auditives, les lunettes, les soins dentaires et les prothèses et certains appareils médicaux prescrits.

Représentations internationales

Le gouvernement de l'Alberta a établi des bureaux dans les centres internationaux présentant un intérêt économique. Nos représentants à l'étranger sont en mesure de fournir les renseignements relatifs aux échanges commerciaux ou techniques. Ils peuvent également faire part aux investisseurs éventuels des possibilités illimitées de la province de l'Alberta. N'hésitez pas à recourir à leurs services.

Bureau - Est des États-Unis

Alberta Economic Development and Trade
(Développement économique et du commerce de l'Alberta)
27 Floor, General Motors Building
767 Fifth Avenue
New York, New York 10153
Telephone: (212) 759-2222
Telefax: 212-759-3682

Bureau - Sud-ouest des États-Unis

Alberta Economic Development and Trade
(Développement économique et du commerce de l'Alberta)
Suite 1425, 5444 Westheimer Road
Houston, Texas 77056
Telephone: (713) 871-1604
Telefax: 713-871-0349

Bureau - Ouest des États-Unis

Alberta Economic Development and Trade
(Développement économique et du commerce de l'Alberta)
Suite 3535, 333 South Grand Avenue
Los Angeles, California 90071
Telephone: (213) 625-1256
Telefax: 213-626-2107

Bureau - Pacifique asiatique

Alberta Government Office
(Bureau du gouvernement de l'Alberta)
Room 1003-1004, 10 Floor, Tower 2
Admiralty Centre, 18 Harcourt Road
Central, Hong Kong
Telephone: (011) 85-25-284-745
Telex: 802-61961
Telefax: (011) 85-25-298-115

Alberta Government Office
(Bureau de gouvernement de l'Alberta)
17 Floor, New Aoyama Building West
1-1, 1-Chome, Minamiaoyama
Minato-ku
Tokyo, 107, Japan
Telephone: (011) 81-3-475-1171
Telex: 72-28543
Telefax: (011) 81-3-470-3939

Bureau - Pays d'Europe

Alberta House (Maison de l'Alberta)
1 Mount Street
London, W1Y 511, England
Telephone: (011) 441-491-3430
Telex: 51-23461
Telefax: (011) 441-629-2296

N.L.C. - B.N.C.
3 3286 07211773

Alberta
ECONOMIC DEVELOPMENT
AND TRADE

Please direct investment inquiries to:

Industry Development Division
10th Floor, Sterling Place
9940 - 106 Street
Edmonton, Alberta
Canada T5K 2P6
Telephone: (403) 427-2005

Please direct trade inquiries to:

Trade Development Division
11th Floor, Sterling Place
9940 - 106 Street
Edmonton, Alberta
Canada T5K 2P6
Telephone: (403) 427-4809

Printed in Canada 1987

Calgary 1988
Olympic Winter Games

Calgary 1988
Jeux Olympiques d'hiver